



Conseil d'administration

312^e session, Genève, novembre 2011

GB.312/PFA/7/2

Section du programme, du budget et de l'administration
Segment du programme, du budget et de l'administration

PFA

SEPTIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

Autres questions financières

Nomination d'un membre du Comité des placements de l'Organisation internationale du Travail

Aperçu

Résumé

Nomination d'un nouveau membre du Comité des placements pour une période de trois ans arrivant à expiration le 31 décembre 2014.

Incidences sur le plan des politiques

Aucune.

Incidences juridiques

Aucune.

Incidences financières

Aucune.

Décision demandée

Paragraphe 4.

Suivi nécessaire

Aucun.

Unité auteur

Département des services financiers (FINANCE).

Documents du Conseil d'administration ou instruments de l'OIT cités en référence

Aucun.

1. Le Comité des placements de l'Organisation internationale du Travail (OIT) a été créé en 1946 pour fournir des orientations sur les placements de la Caisse des pensions du personnel du BIT. Cette caisse, qui a été remplacée par la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies, ne compte plus aujourd'hui que deux bénéficiaires. Aux termes de l'article V du Règlement de l'Institut international d'études sociales, les placements des avoirs de l'institut sont décidés après consultation du Comité des placements de l'OIT. L'article VI du Statut du Centre international de formation de l'OIT à Turin prévoit également la consultation du Comité des placements de l'OIT pour les placements du Centre. Le comité est aussi appelé à fournir au Bureau un avis impartial sur le placement et la gestion de ses avoirs financiers.
2. Le Comité des placements est un organe consultatif désigné par le Conseil d'administration. Les membres du comité dont le mandat expire le 31 décembre 2011 sont MM. Rolf Banz, René Zagolin et Xavier Guillon. Après six années de service, M. Banz a décidé de ne pas soumettre sa candidature pour une nouvelle nomination en tant que membre du comité. Il est proposé de le remplacer par M. Max Bärtsch qui a une expérience considérable de la gestion financière et de la gestion des placements. Un bref aperçu de son expérience figure à l'annexe du présent document. M. René Zagolin est membre du Comité des placements depuis mars 2006 et M. Xavier Guillon depuis mars 2009, et il est proposé qu'ils soient reconduits dans leurs fonctions. La participation aux travaux du comité se fait à titre honorifique et n'est pas rémunérée.
3. Le Directeur général se félicite des travaux efficaces et harmonieux du comité et tient à remercier M. Banz pour son engagement et les nombreuses années de loyaux services.
4. ***Le Conseil d'administration voudra sans doute:***
 - a) ***exprimer ses remerciements à M. Rolf Banz pour ses années de service au Comité des placements;***
 - b) ***renouveler la nomination de MM. René Zagolin et Xavier Guillon comme membres du Comité des placements pour une nouvelle période de trois ans arrivant à expiration le 31 décembre 2014;***
 - c) ***nommer M. Max Bärtsch membre du Comité des placements pour une période de trois ans expirant le 31 décembre 2014.***

Genève, le 17 octobre 2011

Point appelant une décision: paragraphe 4

Annexe

Max Bärtsch

Max Bärtsch, consultant financier indépendant, est établi en Suisse; il fournit des conseils sur la gestion de patrimoine et les marchés financiers.

Avant son activité actuelle, M. Bärtsch a travaillé une trentaine d'années sur les marchés financiers internationaux et dans les activités bancaires et financières internationales auprès de diverses institutions financières, dont la Banque cantonale de Genève, la Société de banque suisse et la Lloyds Bank Plc.

Il a notamment occupé les postes de chef des marchés financiers et des opérations de trésorerie et d'administrateur délégué en charge des opérations sur taux d'intérêt à court terme.

M. Bärtsch, de nationalité suisse, est diplômé du Management Centre Europe à Bruxelles et de la Swiss Mercantile Society à Londres.